

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022  
*Je vote CFTC pour un syndicalisme constructif*

Élection  
CST  
DFPE

Pour un syndicat qui m'écoute  
et qu'on écoute !

# JE VOTE CFTC



## Candidats CFTC au CST de la DFPE

- |                                   |                      |                          |                                |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------------|--------------------------------|
| 01. ANDRE Véronique               | 15. BRECHET Anaïs    | 29. TALANDIER Pauline    | 43. SI AMER Ouardia            |
| 02. GUSTAVE Élodie                | 16. VERIN Christelle | 30. GUSTAVE Aline        | 44. SECOND Johanna Karine Elsa |
| 03. KEITA Anne-Marie              | 17. CRAFF Christine  | 31. GHERNAOUT Amina      | 45. NIOKANE Farmata            |
| 04. du BOISTESSELIN Fabienne      | 18. CHERON Sandrine  | 32. DIAKITE Coumba       | 46. DY CALMY Delphine          |
| 05. DUBLANC SUBIGOU Eurielle      | 19. TOUMI Fatiha     | 33. ROUX Gaelle          | 47. VEDRENNE Carole            |
| 06. IKHENTANE Faiza               | 20. GALLEY Stéphanie | 34. BELIA Marie-Huguette | 48. DHIFFALLAH Fatima          |
| 07. DA SILVA Amelie               | 21. HENADCI Kamal    | 35. WECKER Anne          | 49. BOUCHIBI Nanaa             |
| 08. KRCH Aline                    | 22. LANOË Fatima     | 36. DUCHEMIN Aurelie     | 50. DELUGEARD Karine           |
| 09. CAUCASE-MATOU Marie-Christine | 23. BAIT Daniella    | 37. TCHESSI Prisca       | 51. CORBELLI Elisabeth         |
| 10. GOREZ Michelle                | 24. ADJAOUD Laurence | 38. CARPENTIER Borel Léa | 52. DENIS Michelle             |
| 11. FALLAH Rosanne                | 25. KUHN Nathalie    | 39. SARACOZ Tayibe       | 53. DELPERDANGE Nathalie       |
| 12. CHRISTIN Sandra               | 26. DELYON Stéphanie | 40. MENDY Véronique      | 54. BRAY Marie Anne            |
| 13. MORELLE Cyriaque              | 27. BERTON Ginette   | 41. PECHIN Mélanie       | 55. LAGSIER Khadija            |
| 14. THOIRON Sandrine              | 28. ETHUIN Ingrid    | 42. WAFFLART Murielle    | 56. DAMASE Laure               |

1919 - 2022 : Plus de 100 ans d'actions pour vos acquis sociaux

CONTACT : [syndicat-cftc@paris.fr](mailto:syndicat-cftc@paris.fr) | 01.43.47.84.70  
PLUS D'INFO : [www.syndicat-cftc.fr](http://www.syndicat-cftc.fr)



## Élection du CST de direction du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

### Qu'est-ce que le CST de la direction ?

Le comité social territorial de la direction (CST) remplacera le comité technique (CT) de la direction. Il comprendra aussi une formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail à la place du CHSCT (formation SST). Le CST de la direction examinera les questions concernant la gestion spécifique de la direction (cycles horaires, EPI ...)

### Le CST de direction sera compétent ...

- Pour tous les agents titulaires et non-titulaires de la direction,
- Sur les questions collectives de fonctionnement et de gestion des ressources humaines,
- Sur les conditions de travail ainsi que sur la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

### Pourquoi voter ?

- Pour que les agents de notre direction soient représentés devant l'administration et les élus, face aux réformes des moyens et des conditions de travail ;
- Pour opposer à l'administration des propositions qui représentent vos idées et vos valeurs ;
- Pour faire entendre votre voix, protéger votre carrière et améliorer le cadre collectif de travail.

### Comment voter ?

- Attention, c'est un scrutin à un tour ; il n'y aura pas de second tour.
- Le vote a lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, uniquement en ligne sur le site [paris.neovote.com](https://paris.neovote.com)

## Un syndicat à taille humaine qui agit dans votre intérêt

Entre 2018 et 2022, la **CFTC** a fait le choix du dialogue, de la mobilisation en intersyndicale, et de l'action de proximité dans l'intérêt concret de tous les agents.

La **CFTC** s'est engagée pour la prévention face aux élus et à l'administration dans le cadre des CHSCT de direction, en particulier pendant la crise du COVID-19, et a été le premier syndicat à saisir la DRH pour comptabiliser les JRTT des agents en télétravail pendant le confinement.

La **CFTC** s'est mobilisée sur le nouveau règlement du temps de travail pour l'ajustement des cycles de travail, l'extension des sujétions, de meilleures conditions générales du télétravail, le gain de 2 jours de congés supplémentaires et l'augmentation des JRTT pour limiter la perte de congés liée à la loi de transformation de la fonction publique.

La **CFTC** vous a défendu collectivement et a obtenu notamment par la négociation, un plus grand nombre de promotions corps par corps. Nous vous avons accompagné individuellement et informé, à travers nos communications, RIS et formations syndicales, et avons permis à de nombreux agents d'obtenir l'écoute de la direction, la revalorisation ou la rectification de leur situation.

Le choix inconditionnel de la **CFTC** : le respect et la défense de chaque personne !

**NOTRE ENGAGEMENT** : être à votre écoute proche du terrain ; faire entendre votre voix et vous défendre devant la direction ; nous mobiliser et vous informer de façon juste et transparente.

***La CFTC : toujours proposer, pouvoir s'opposer***